



MINISTÈRE
CHARGÉ DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



STRATÉGIE
NATIONALE
DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

SYNTHÈSE

Lyon – 8 juillet



Ce compte rendu synthétique se base sur l'exhaustivité des échanges tenus lors des ateliers organisés à **Lyon le 8 juillet 2025**, dans le cadre de la préparation de la Stratégie nationale pour l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à l'horizon 2025. Les discussions ont été articulées autour de quatre thématiques principales : Financements, Transitions (écologique, numérique et sociale), les gouvernances et une dernière thématique attractivité, développement économique & innovation. Ces temps ont été suivi d'un atelier dédié à la Mise en œuvre de cette nouvelle Stratégie nationale 2025.

Ce document vise à offrir **une synthèse rigoureuse** des constats posés par les participants, qui ont identifiés des freins, et à valoriser les propositions phares émises par tous les groupes. **51 participants** ont répondu présents. Chacun a contribué à toutes les thématiques. Au total, 25 temps d'intelligence collective se sont déroulés sur la journée.

Les discussions sur le financement lors de la consultation à Lyon ont mis en évidence les difficultés structurelles et conjoncturelles auxquelles l'ESS fait face : complexité des dispositifs, raréfaction des ressources, inadéquation entre les outils existants et les besoins du terrain. Malgré une diversité de sources potentielles, l'accès effectif aux financements demeure inégal, peu lisible et souvent conditionné à des critères éloignés des réalités des structures ESS. Cette situation fragilise la pérennité des actions et limite les capacités d'investissement et d'innovation.

1.1 Complexité et accès aux financements

Constats

L'accès aux financements constitue un enjeu central pour les structures ESS, confrontées à des dispositifs souvent fragmentés et inadaptés. Les aides à la R&D, comme le crédit d'impôt recherche, restent peu accessibles aux projets d'innovation sociale. Les programmes nationaux (Bpifrance, France 2030) ou européens s'avèrent complexes à mobiliser, notamment en raison de la nécessité de constituer des consortiums ou de répondre à des critères de non-complémentarité peu compatibles avec les réalités des petites structures. L'information sur les aides existantes reste lacunaire, et la multiplicité des guichets accroît la confusion. Par ailleurs, le financement du fonctionnement est systématiquement relégué derrière celui de l'investissement, affectant gravement les trésoreries.

Freins

Les dispositifs européens, en particulier, posent problème par leur complexité administrative, les exigences de structuration en consortiums, et l'impossibilité d'articuler plusieurs sources d'aides. Le besoin de garanties bancaires freine l'accès au crédit, dans un contexte où les structures comme France Active montrent des signes de fragilité. La montée des contrôles administratifs absorbe du temps au détriment de l'activité de terrain. De surcroît, l'injonction permanente à innover sans sécurisation des bases économiques entraîne une déconnexion entre les besoins sociaux réels et les logiques de financement.

Propositions

- Mettre en place un guichet unique public-privé pour centraliser l'accès aux dispositifs.
- Créer des structures spécialisées d'accompagnement aux fonds européens ; mutualiser les avances de trésorerie via un BFR FSE.

- Étendre le crédit d'impôt recherche à l'innovation sociale.
- Rendre les projets ESS éligibles aux dispositifs de droit commun.
- Mobiliser des garanties publiques (BPI, fonds d'État-Région)
- Conditionner les aides publiques au respect des critères sociaux et environnementaux.

1.2 Durabilité, pérennité et diversification des ressources

Constats

Les financements structurels de l'ESS connaissent une baisse continue, au profit d'appels à projets de courte durée. Les subventions publiques, autrefois socles de stabilité, tendent à disparaître, alors que les ressources privées (fondations, dons

) font face à une hausse de la demande sans pouvoir y répondre. Cette situation renforce les disparités territoriales et la dépendance à un nombre limité de financeurs. Les faibles fonds propres, l'absence de garanties et la prédominance du monofinancement affaiblissent les capacités d'action sur le long terme.

Freins

L'instabilité financière induite par l'absence d'engagements pluriannuels génère un climat d'insécurité qui pousse certaines structures à réduire leur activité voire à fermer. La pression à l'innovation devient une condition de survie, accentuant une mise en concurrence délétère entre acteurs. La perspective d'une suppression des incitations fiscales aux dons, conjuguée à la politisation croissante de l'ESS, renforce l'incertitude sur la pérennité des ressources.

Propositions

- Généraliser les conventions pluriannuelles avec indicateurs budgétaires clairs, à l'image des CPO.
- Rééquilibrer les financements entre fonctionnement et investissement ; élargir les dispositifs existants (apports associatifs, titres participatifs).
- Créer des fonds de dotation territoriaux, promouvoir le « 1 % ESS », développer l'épargne citoyenne.
- Valoriser les coûts évités par l'ESS à travers des études d'impact robustes.
- Défisaliser les dons aux structures de l'ESS

1.3 Relation ESS–financeurs, garanties et impact

Constats

La relation entre les structures ESS et leurs financeurs reste peu fluide. Les banques traditionnelles se montrent frileuses, les collectivités territoriales peinent à jouer un

rôle de levier, et les apports en trésorerie sont trop rares. L'impact réel de l'ESS, notamment les coûts évités pour la collectivité, est mal reconnu et mal valorisé, limitant son attractivité auprès des financeurs publics ou privés.

Freins

L'ESS est encore trop souvent perçue comme un secteur subventionné et non comme un levier d'investissement sociétal. L'intrusion du privé lucratif dans l'écosystème ESS, via des logiques de rentabilité, menace la singularité de ses modèles. L'accroissement des exigences de reporting et de contrôle, sans accompagnement ni reconnaissance équivalente, renforce ce sentiment de marginalisation.

Propositions

- Créer des systèmes de garantie mutualisée et des fonds territoriaux d'investissement à impact.
- Étendre le crédit d'impôt recherche à l'innovation sociale.
- Davantage mobiliser l'agrément ESUS.
- Développer des contrats pluriannuels État-collectivités intégrant des clauses sociales et environnementales.
- Valoriser la triple performance (économique, sociale, environnementale) via une comptabilité adaptée.
- Développer une méthode de mesure des coûts évités.
- Réorienter les réserves prudentielles des mutuelles vers les projets à impact.

La thématique des transitions – écologique, numérique et sociale – s’impose comme un enjeu transversal au cœur de la mutation contemporaine de l’ESS. Si le secteur se positionne historiquement comme pionnier dans ces domaines, les contraintes systémiques, la faiblesse des moyens financiers, les retards d’adaptation institutionnelle et la faible reconnaissance de son rôle limitent encore sa capacité d’entraînement. Les participants ont mis en lumière des écarts croissants entre ambitions politiques, engagements environnementaux, justice sociale, et les réalités d’opérationnalisation sur les territoires.

2.1 Équité territoriale, accès aux services et justice sociale

Constats

L’ESS se trouve en première ligne pour répondre aux besoins sociaux croissants, sur fond de désengagement des services publics et d’aggravation des inégalités territoriales. L’accès aux services de proximité – énergie, mobilité, numérique, alimentation, petite enfance – demeure très inégal entre zones urbaines, périurbaines et rurales. La pauvreté croissante, le vieillissement de la population et les effets du dérèglement climatique accentuent la pression sur les structures ESS. Ces dernières sont perçues comme des amortisseurs sociaux, mais peinent à faire reconnaître leur rôle structurant dans les politiques d’aménagement du territoire.

Freins

L’insuffisance de moyens financiers durables fragilise la couverture territoriale des services apportés par les structures ESS. Les fractures numériques excluent les publics les plus vulnérables, tandis que le coût élevé des solutions écologiques freine leur adoption. Le risque de récupération des initiatives ESS par des acteurs conventionnels et la marchandisation des secteurs non lucratifs menacent l’intégrité des modèles. Le greenwashing et la dilution des valeurs ESS dans des projets non alignés constituent un danger latent.

Propositions

- Réserver le secteur du « care » (petite enfance, personnes âgées) aux acteurs ESS ou publics.
- Rendre légale la préférence locale dans les achats publics et renforcer les critères sociaux et environnementaux.
- Flécher les éco-taxes et la commande publique vers les structures ESS.

- Créer des fonds locaux d'innovation sociale pour pérenniser les expérimentations territoriales.
- Développer les monnaies locales, réseaux de réemploi et systèmes d'échanges locaux.
- Réinvestir dans le fret ferroviaire et les circuits courts pour renforcer les logiques territoriales.

2.2 Transition numérique, fracture et souveraineté

Constats

La numérisation croissante des services publics et privés accentue les inégalités d'accès. L'ESS, bien que vecteur d'innovation et d'inclusion, n'a que peu d'accès aux appels à projets dédiés à la transformation numérique responsable. Les infrastructures numériques sont souvent centralisées hors Europe, ce qui soulève des enjeux de souveraineté des données. Par ailleurs, l'impact environnemental du numérique – notamment via l'intelligence artificielle – reste peu régulé alors qu'il devient un défi majeur pour les politiques de transition.

Freins

Le coût d'entrée dans les technologies numériques constitue une barrière d'accès, tant financière que psychologique, pour de nombreuses structures et usagers. La dépendance aux GAFAM limite les marges d'autonomie et expose à des risques d'exploitation des données. La digitalisation sans médiation sociale accroît le risque de rupture de lien humain, d'exclusion des publics précaires et de désinformation. L'offre de formation reste insuffisante pour doter les structures ESS des compétences nécessaires à une transition numérique émancipatrice.

Propositions

- Créer des coopératives de données et des data-hubs open source localisés en France ou en Europe.
- Soutenir la lutte contre l'illectronisme via un financement renforcé des lieux-ressources.
- Positionner le DLA comme levier de transformation numérique et écologique.
- Instaurer une écotaxe dédiée aux services numériques pour financer les transitions.
- Mettre en place un indicateur carbone des services numériques pour sensibiliser les usagers.
- Flécher les réserves prudentielles des mutuelles vers des projets numériques à fort impact social et environnemental.

2.3 Transition écologique, économie circulaire et sobriété

Constats

L'ESS est historiquement engagée dans la transition écologique à travers des initiatives pionnières dans le réemploi, la gestion des déchets, l'agriculture durable ou encore l'éducation à l'environnement. Pourtant, elle reste insuffisamment soutenue face à la puissance de l'économie linéaire et des modèles dominants. Le sous-investissement chronique dans les filières écologiques, les retards d'anticipation réglementaire (ex. décret tertiaire), et la centralisation des financements vers le numérique sapent sa capacité d'action. Le besoin de massification de l'action écologique de l'ESS est partagé par les acteurs, mais sans instruments adaptés pour passer à l'échelle.

Freins

Le manque de financement spécifiquement fléché vers l'écologie et l'économie circulaire est un frein majeur. L'absence de rentabilité immédiate et la lenteur de réaction des politiques publiques entravent les investissements dans les projets environnementaux. Le greenwashing et les récupérations opportunistes par des acteurs capitalistiques créent une concurrence déloyale pour les structures ESS. Les logiques de court terme des financeurs s'accordent mal avec les temporalités longues de la transition écologique.

Propositions

- Reconnaître officiellement l'ESS comme pilote des transitions et sanctuariser ce rôle.
- Étendre la CSRD à une comptabilité triple (financière, environnementale, sociale) pour toutes les entreprises.
- Réserver certains gisements de ressources (ex. déchets de qualité) aux structures de l'ESS.
- Créer des fonds dédiés à l'innovation écologique, à l'upcycling, au recyclage et à la sécurité sociale de l'alimentation.
- Réorienter la fiscalité vers un principe « pollueur-payeur », redistribué vers les projets ESS écologiques.
- Soutenir les communs numériques, les solutions open source et les low-tech pour limiter l'impact environnemental.

La gouvernance de l'ESS, tant dans ses modalités internes que dans ses interactions avec les pouvoirs publics, demeure une question stratégique insuffisamment stabilisée. Le secteur pâtit d'un empilement de niveaux décisionnels, d'une faible lisibilité des responsabilités et d'un manque de reconnaissance institutionnelle. Les travaux ont mis en lumière la nécessité d'une architecture plus cohérente, fondée sur une vision de long terme, une coordination renforcée entre acteurs publics et privés, et une gouvernance partagée à toutes les échelles. La place des CRESS, le cadre législatif national et européen, ainsi que les modalités de coopération entre échelons territoriaux ont fait l'objet de propositions structurantes.

3.1 Cadre stratégique, feuille de route et gouvernance politique

Constats

Depuis la loi de 2014, l'ESS ne dispose pas de stratégie nationale lisible, financée et mise en œuvre avec constance. Les rôles des différentes collectivités territoriales, notamment les Régions, manquent de formalisation. Cette absence de vision partagée affaiblit la coordination entre acteurs et institutions. De plus, la reconnaissance de l'intérêt général portée par l'ESS demeure cantonnée au cadre fiscal, sans ancrage politique fort dans les plans nationaux d'action.

Freins

La superposition des réglementations nationales, européennes et locales produit un effet de complexité qui pénalise les structures de terrain. Les alternances politiques mettent en péril la continuité des politiques publiques en faveur de l'ESS. L'instabilité de l'environnement institutionnel se traduit par une absence d'engagements durables, un pilotage éclaté et une incapacité à sécuriser des avancées législatives sur le long terme.

Propositions

- Élaborer une nouvelle loi-cadre ESS ambitieuse et transversale.
- Rendre effective la loi NOTRe sur les SRDEII et imposer un volet ESS dans chaque plan régional.
- Instaurer un interministériel ESS avec des délégués dans chaque ministère.
- Sanctuariser une unité dédiée à l'ESS au sein du Ministère de l'Économie.
- Créer un ministère dédié à l'ESS et à la vie associative.

- Adopter une feuille de route nationale ESS sur 10 ans, avec clause de revoyure triennale et indicateurs de suivi.
- Pérenniser la présence de l'ESS dans la programmation budgétaire de l'État via une enveloppe dédiée.

3.2 Rôle et reconnaissance des CRESS et fédérations territoriales

Constats

Les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) jouent un rôle pivot dans l'animation des écosystèmes ESS régionaux, mais sans bénéficier de moyens équivalents aux chambres consulaires classiques. Leur reconnaissance par les institutions demeure inégale et leurs missions, pourtant stratégiques (animation territoriale, représentation, accompagnement), sont souvent sous-financées. Le même constat vaut pour les fédérations nationales et locales qui assurent un appui opérationnel essentiel aux structures.

Freins

L'absence de financement légal dédié dans la loi de 2014 affaiblit structurellement les CRESS. Les soutiens régionaux varient selon les couleurs politiques, ce qui introduit une forme de précarité politique. Cette fragilité conduit à des situations de survie administrative pour certains réseaux. Le manque de coordination et de reconnaissance produit également des chevauchements et une concurrence entre acteurs, au détriment d'une logique de coopération.

Propositions

- Instaurer une taxe parafiscale obligatoire pour financer durablement les CRESS.
- Imposer l'adhésion à la CRESS pour toutes les structures ESS (à l'instar des CCI/CMA).
- Transformer les CRESS en SCIC territoriales co-portées par l'État, les Régions et les collectivités locales.
- Garantir aux CRESS des financements structurels équivalents à ceux des autres chambres consulaires.
- Favoriser une gouvernance partagée inspirée du mouvement sportif entre l'État, les fédérations et les collectivités.
- Travailler davantage à l'échelle départementale en réunissant tous les acteurs au moins une fois par an avec le préfet.

3.3 Gouvernance multi-niveaux, coopération et articulation des échelles

Constats

L'écosystème ESS se caractérise par une grande diversité d'acteurs, mais cette pluralité s'accompagne d'une faible lisibilité. Les articulations entre niveaux local, régional, national et européen restent floues. Les responsabilités des différentes structures (CRESS, ESS France, EPCI, DREETS, SGAR, etc.) sont souvent mal identifiées, y compris par les acteurs eux-mêmes. Le besoin d'une meilleure coordination entre les échelles et d'une coopération fonctionnelle se fait sentir.

Freins

Les initiatives locales peuvent se heurter à des blocages réglementaires ou à une absence de relais au niveau national. La verticalité des décisions, l'absence de consultation, et la lourdeur des processus contribuent à un sentiment de déposssession. Les espaces de dialogue multipartites sont trop rares, ou insuffisamment opérants. Le mille-feuille institutionnel produit des effets de silotage et d'inertie.

Propositions

- Créer des espaces locaux de concertation ESS, inspirés des comités locaux de l'emploi.
- Territorialiser la gouvernance des filières REP avec implication des collectivités, industriels et acteurs ESS.
- Créer des guichets ESS dans chaque préfecture et désigner des référents ESS dans chaque DREETS / SGAR.
- Rendre obligatoire l'existence d'une délégation ESS dans toutes les collectivités à partir d'un seuil de population.
- Inclure systématiquement une clause ESS dans les accords internationaux et politiques européennes.
- Aligner les critères et procédures d'accès aux fonds européens, nationaux et régionaux (FSE+, Bpifrance, etc.).

3.4 Coopérations, réseaux et international

Constats

Les dynamiques de coopération à l'échelle nationale, européenne et internationale restent largement sous-exploitées dans le champ de l'ESS. Si certains réseaux sectoriels existent, ils ne sont pas articulés dans une logique transversale de structuration. La lisibilité des responsabilités est faible et les initiatives de mutualisation restent rares. L'alignement entre niveaux local, national et européen, pourtant essentiel à la cohérence des politiques, souffre d'un manque de pilotage

global. L'ESS peine à peser dans les débats internationaux, faute d'acteurs mandatés et de coordination efficace.

Freins

Les difficultés d'harmonisation entre les particularismes territoriaux et les objectifs européens limitent la capacité à produire des positions communes. Le manque d'espaces de dialogue inter-réseaux freine la mutualisation des pratiques et des moyens. La coopération souffre aussi d'une faible reconnaissance institutionnelle. Enfin, le cadre européen actuel, jugé parfois moins protecteur que le cadre français, fait craindre une convergence par le bas en matière de droits sociaux et de régulation économique.

Propositions

- Renforcer la coopération européenne et internationale pour partager des cadres de référence communs.
- Développer les échanges de bonnes pratiques (ex. programmes transfrontaliers type Rhône-Alpes–Italie–Espagne).
- Intégrer la clause ESS dans tous les accords internationaux portés par la France ou l'Union européenne.
- Créer des postes de référents ESS dans chaque administration déconcentrée (SGAR, DREETS, préfectures).
- Nommer un ambassadeur ESS État–Région avec mandat de cinq ans pour porter l'action internationale du secteur.

L'attractivité de l'ESS repose autant sur sa capacité à incarner une réponse aux aspirations de sens et d'engagement, que sur sa reconnaissance en tant que secteur professionnel structuré et innovant. Toutefois, un écart persiste entre cette vocation et sa visibilité réelle, la reconnaissance de ses métiers, et l'accessibilité pour les nouvelles générations. Le renouvellement générationnel, la valorisation du bénévolat, la formation et la communication sont autant d'enjeux interconnectés pour assurer l'avenir de l'ESS et son ancrage dans la société.

4.1 Attractivité des métiers, engagement et renouvellement générationnel

Constats

L'ESS attire de nombreux jeunes en quête de sens, mais peine à les intégrer pleinement dans les instances de gouvernance. Le secteur offre pourtant une variété de métiers à forte utilité sociale, mais qui restent méconnus ou peu valorisés. Des initiatives de reconversion témoignent de l'intérêt croissant pour ces métiers, bien que les représentations soient parfois idéalisées. Le besoin d'un renouvellement générationnel des dirigeants et d'une structuration de parcours professionnels cohérents est largement partagé.

Freins

Les niveaux de rémunération jugés peu attractifs, conjugués à la précarité de certains statuts, affaiblissent l'attractivité des carrières ESS. Le recul de l'âge de départ à la retraite réduit la disponibilité des encadrants. Les conditions de travail (charge mentale, contraintes RH) peuvent également décourager les vocations. Enfin, la difficulté d'accès au foncier, les normes contraignantes et un manque d'articulation avec les politiques publiques aggravent les difficultés de projection à long terme.

Propositions

- Proposer des congés ou crédits CPF spécifiques pour favoriser l'engagement bénévole et citoyen.
- Mettre en place des dispositifs de formation initiale et continue spécifiques à l'ESS (licence pro, immersion, stages, Cités d'Or, service civique).
- Structurer un parcours de renouvellement générationnel des dirigeants ESS.
- Renforcer les politiques RH innovantes : passerelles interstructures, QVCT, mobilité professionnelle.

- Intégrer l'ESS dans les programmes de l'Éducation nationale dès le collège.
- Valoriser le bénévolat comme levier de montée en compétences et l'intégrer dans les modèles comptables.
- Développer les partenariats avec l'Éducation nationale.

4.2 Communication, reconnaissance et identité sectorielle

Constats

La communication autour de l'ESS reste largement insuffisante par rapport à son poids économique et son impact social. L'image de l'ESS est souvent cantonnée à un univers d'initiés, peu accessible au grand public, en décalage avec les modes de communication contemporains. Les jeunes peinent à identifier clairement l'ESS comme un secteur professionnel valorisé. Le déficit d'identité employeur se double d'une faible visibilité dans les médias généralistes et les récits nationaux.

Freins

L'ESS souffre d'un manque d'imaginaire collectif, trop souvent réduit à un récit unique ou moraliste. Le secteur est perçu comme un monde à part, éloigné des standards de performance, ce qui freine sa diffusion et n'est pas considéré comme un « vrai métier ». Le poids des lobbys capitalistes limite l'accès à certains espaces de décision. Le manque de mutualisation entre structures ESS rend la communication coûteuse et dispersée.

Propositions

- Créer des attachés de presse dédiés à l'ESS et professionnaliser la communication sectorielle.
- Lancer une campagne nationale de communication valorisant les métiers, innovations et impacts de l'ESS.
- Sortir du cercle d'initiés en adoptant des stratégies de marketing comparables aux standards de la tech.
- Valoriser les projets emblématiques à travers des visites, événements publics, salons régionaux.
- Communiquer sur l'ESS comme levier d'inclusion, de diversité et de mixité sociale.
- Mettre en avant au niveau national le rôle de l'ESS dans le « French Care », dans le soutien aux populations vulnérable et dans la ruralité.
- Mutualiser la communication au sein du tissu ESS local pour réaliser un plaidoyer commun.

4.3 Innovation sociale, impact et financement dédié

Constats

L'innovation sociale est un moteur de transformation que l'ESS incarne depuis longtemps. Cependant, les mécanismes de soutien et de financement restent majoritairement orientés vers l'innovation technologique. La reconnaissance de la spécificité des modèles économiques ESS demeure partielle. Le besoin d'identifier, partager et soutenir les initiatives innovantes socialement est fort, notamment dans une logique de massification et de pérennisation.

Freins

L'injonction permanente à innover peut invisibiliser des pratiques stabilisées mais utiles. Le cadre d'évaluation par l'impact exclut parfois des expérimentations informelles, pourtant essentielles. La complexité des modèles ESS rend leur « bancabilité » difficile. Les critères de sélection actuels des financements, centrés sur des logiques de rendement ou d'efficacité, ne s'adaptent pas toujours à l'innovation sociale.

Propositions

- Créer un fonds national dédié à l'innovation sociale, accessible en dehors du crédit impôt recherche.
- Élaborer un cadre d'évaluation adapté à l'expérimentation sociale, intégrant les temporalités longues.
- Mobiliser les fonds de réserve des mutuelles et des investisseurs à impact en faveur de l'innovation sociale.
- Renforcer l'éligibilité de l'innovation sociale dans les dispositifs FSE+.
- Créer un fonds de soutien aux médias indépendants de l'ESS, vecteurs d'innovation et de diffusion.

Analyse

La mise en œuvre effective de la stratégie nationale ESS à l'horizon 2025 nécessite une transformation structurelle des modalités d'action publique, des mécanismes de coopération, et des pratiques internes au secteur. Si les ambitions exprimées lors des ateliers sont fortes, les participants ont insisté sur l'écart persistant entre les intentions politiques et leur concrétisation opérationnelle. L'empilement des dispositifs, la fragmentation des responsabilités, le manque de moyens humains et financiers, ainsi que la discontinuité institutionnelle constituent des obstacles majeurs.

Il apparaît donc essentiel de stabiliser une feuille de route partagée entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de terrain, adossée à des moyens pérennes, des indicateurs de suivi et des engagements clairs. La réussite de la stratégie repose sur trois niveaux d'action articulés : le cadre national et législatif, la gouvernance et les coopérations à l'échelle territoriale, et l'engagement concret des structures et réseaux au quotidien.

Actions à mettre en œuvre

À l'échelle nationale – Cadre stratégique, financements et impulsion politique

- Adopter une nouvelle loi-cadre ESS intégrant des volets juridiques, fiscaux, sociaux et environnementaux, avec clause de revoyure triennale.
- Instaurer un ministère de plein exercice pour l'ESS, soutenu par un interministériel ESS dans chaque ministère (y compris Bercy, Agriculture, Écologie).
- Rendre la loi NOTRe pleinement effective : SRDEII avec volet ESS obligatoire, délégation de moyens aux Régions.
- Instaurer une taxe parafiscale pour financer les CRESS et une enveloppe budgétaire pluriannuelle (« orange budgétaire ESS »).
- Conditionner les 150 Md€ d'aides aux entreprises à des critères sociaux et environnementaux (éco-conditionnalité).
- Simplifier l'accès aux fonds européens (FSE+) pour les structures ESS, via un accompagnement dédié.
- Nommer un ambassadeur ESS État-Région pour coordonner la stratégie et la représenter à l'échelle européenne.
- Réorienter les réserves prudentielles des mutuelles et renforcer les dispositifs de capital patient pour financer l'innovation sociale.

À l'échelle territoriale – Gouvernance locale, coopération et mobilisation des collectivités

- Créer des guichets ESS dans chaque préfecture et désigner des référents ESS dans toutes les DREETS et SGAR.
- Territorialiser la gouvernance des dispositifs nationaux (PTCE, filières REP, Territoires Zéro Chômeur), en s'appuyant sur les réseaux existants.
- Renforcer les fonctions d'animation territoriale via un soutien stable aux CRESS, équivalent à celui des chambres consulaires.
- Mettre en place des conférences territoriales ESS annuelles coanimées par les préfectures, les CRESS et les collectivités locales.
- Intégrer systématiquement des critères ESS dans les marchés publics et politiques d'achat locales (préférence locale, clauses sociales).
- Co-construire des feuilles de route ESS territoriales avec indicateurs partagés, évaluées annuellement.
- Développer des fonds d'investissement régionaux spécifiques à l'ESS, en cofinancement avec l'Europe et la Banque des Territoires.
- Organiser des salons régionaux, job datings et espaces d'interconnaissance entre CRESS, CCI, CMA, réseaux d'employeurs et collectivités.

À l'échelle des structures et réseaux – Pratiques, mutualisation et ancrage local

- Porter une voix collective ESS dans les dialogues sociaux, les concertations locales et les instances de planification.
- Prouver l'impact via des démarches partagées de mesure (valeur sociale, coûts évités, engagement bénévole).
- Développer la mutualisation des fonctions support (gestion, RH, communication) entre structures d'un même territoire.
- Organiser la formation continue à l'ESS pour les équipes salariées, bénévoles et administrateurs.
- Créer des fonds de dotation ESS pour renforcer les ressources propres et sécuriser les activités à moyen terme.
- Animer des COP départementales de l'ESS pendant le Mois de l'ESS, pour inscrire la stratégie dans les dynamiques locales.
- Accompagner les transitions écologiques et sociales sur le terrain (tourisme social, alimentation, sport nature).
- Développer les passerelles avec l'économie classique : mentorat réciproque, coopérations intersectorielles, mécénat de compétences.